

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU

## VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS

### RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies et anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

LES PRINCIPALES AGENCES DE PUBLICITÉ, SUISSES ET ÉTRANGÈRES, SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

ABONNEMENTS				DÉPARTS POUR CHEMINS DE FER												ARRIVÉES DE		ANNONCES													
1 an	6 mois	3 mois		DÉPARTS POUR												ARRIVÉES DE		ANNONCES													
La feuille prise au bureau	8	4 50	2 50	5 50	7 38	8 09	10 58	9	8 41	4 57	7 40	BIENNE	7 08	8	10 10	11 13	2 25	8 57	5 15	40	9 05	11 10	CANTONALES	NON CANTONALES							
rendue franco	10	5 50	3	4 40	7 10	11 22	11 55	4 18	7 52	LAUSANNE	7 10	10 40	8 86	6 15	7 22	10 10	7 43	12	1 35	5 28	8	11 15	PONTARLIER	7 10	8 02	8	6 50	7 10	11	De 1 à 3 lignes . . . . . 0 50	La ligne ou son espace . . . . . 0 15
Union postale, par 1 numéro	24	12 50	6 50	6 12	8 17	11 23		4 26	8 30	LOCLE	7	10 46	8 15		7 35	9 38	8 12	8 17	11 23		4 26	8 30	LOCLE	7	10 46	8 15		7 35	9 38	4 à 5 " . . . . . 0 65	Réclames . . . . . 0 25
par 2 numéros	17	9	5	BATEAUX A VAPEUR												ARRIVÉES DE		ANNONCES													
Abonnement pris aux bureaux de poste, 10 centimes en sus.				7 30	1 30	5 30	MORAT	7 20	8 55	7 25	ESTAVAYER		7 05	Par Chez-le-Bart: 7 05	11 45	4 30	ANNONCES		ANNONCES		ANNONCES		ANNONCES		ANNONCES		8 lignes et au delà, la ligne 0 10	Avis mortuaire, minimum . . . . . 2			

**Bulletin météorologique. — JUIN**  
 Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 heures

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL

JOURS	Tempér. en degrés cent.	MOYENNE	MINI-MUM	MAXI-MUM	MOYENNE	MOYENNE	Vent dom.	FOR-GE	ÉTAT DU CIEL
15	22.7	11.1	29.2	725.2			var.	faibl.	clair

Rosée le matin. Faibles brises S.-E. et Sud sur le lac à 7 h. du matin. Joran de 6 à 8 h. du soir.

**NIVEAU DU LAC :**  
 Du 17 (7 heures du matin) : 430 m. 19  
 Du 17. Température moyenne du lac : 20°

**Extrait de la Feuille officielle**

— Le concours ouvert le 18 juin 1886, pour la repouvue du poste de pasteur de la paroisse des Verrières n'ayant pas abouti, le département des Cultes invite les ecclésiastiques réformés, porteurs d'un diplôme de licencié en théologie, soit de la Faculté de théologie de l'Académie de Neuchâtel, soit d'une autre Faculté de théologie suisse ou de titres équivalents (article 6 de la loi), qui seraient disposés à desservir ce poste, à se faire inscrire au dit département jusqu'au jeudi 30 juin 1887.

— On peut se procurer gratuitement dans les bureaux de la Chancellerie d'Etat et des préfectures du canton les imprimés suivants :

1. Loi fédérale concernant l'application aux dentistes de la loi fédérale sur l'exercice des professions de médecin, de pharmacien et de vétérinaire dans la Confédération suisse, du 19 décembre 1877 (du 21 décembre 1886). Edition définitive.

2. Loi fédérale concernant les spiritueux (du 23 décembre 1886). Edition définitive.

3. Loi fédérale sur l'extension de la responsabilité civile, complétant la loi fédérale du 25 juin 1881 (du 26 avril 1887). Edition du referendum.

4. Loi fédérale concernant le transfert en 1888 du recensement général de la population en Suisse (du 29 avril 1887). Edition du referendum.

5. Arrêté fédéral concernant l'exemption des droits de péages pour les rails destinés au premier établissement des chemins de fer (du 26 avril 1887). Edition du referendum.

6. Arrêté fédéral concernant un complément à l'article 64 de la Constitution fédérale du 29 mai 1874 (du 28 avril 1887). Arrêté soumis au vote du peuple suisse.

— Par jugement en date du 13 juin 1887, le tribunal civil du district de Locle a homologué le concordat obtenu de ses créanciers par la maison Ch. Baillet & Fils, au Locle, dont le chef est Baillet, Fritz, fabricant d'horlogerie, au Locle. La maison susdite a justifié qu'elle a satisfait aux exigences de l'article 17 de la loi du 20 novembre 1885, sur les sursis concordataires, en sorte que le concordat est devenu exécutoire.

— Bénéfice d'inventaire de dame Rose-Françoise dite Fanny Aubée née Weltin, veuve de Aubée, Abram-Henri, quand vivait domiciliée à Boudry, où elle est décédée le 5 juin 1887. Inscriptions au greffe de la justice de paix de Boudry, jusqu'au 18 juillet 1887, à 5 heures du soir. Liquidation des inscriptions devant

le juge chargé de la liquidation, qui siégera à l'hôtel de ville de Boudry, le mardi 19 juillet, à 10 heures du matin.

— Bénéfice d'inventaire de Mathey-Prévôt, Paul, veuf de Susanne-Caroline née Oppliger, quand vivait agriculteur à la Chaux-de-Fonds, où il est décédé le 8 juin 1887. Inscriptions au greffe de la justice de paix de la Chaux-de-Fonds, jusqu'au lundi 18 juillet, à 5 heures du soir. Liquidation des inscriptions devant le juge, qui siégera à l'hôtel de ville de la Chaux-de-Fonds, le mercredi 20 juillet 1887, dès 9 heures du matin.

— Bénéfice d'inventaire de Henriette-Sophie Leuba née Lebet, veuve de Leuba, Frédéric, domiciliée à Buttet, où elle est décédée le 27 avril 1887. Inscriptions au greffe de la justice de paix à Môtiers, jusqu'au samedi 16 juillet 1887, à 4 heures du soir. Liquidation des inscriptions devant le juge, qui siégera à l'hôtel de ville de Môtiers, le samedi 23 juillet 1887, à 2 heures après midi.

— Dans sa séance du 10 juin 1887, l'autorité tutélaire du cercle de Boudry a nommé aux fonctions de tuteur de Aubée, Ami, valet de chambre, au Havre, et Aubée, William, sans profession, à Boudry, enfants mineurs de dame Rose-Françoise dite Fanny Aubée née Weltin, veuve de Abram Henri, originaire de la Chaux-du-Milieu, décédée à Boudry le 5 juin courant, le citoyen Aubée, Henri, graveur, à la Chaux-de-Fonds, fils aîné de la défunte et frère de ses pupilles.

**IMMEUBLES A VENDRE**

**Vente d'immeubles à PESEUX**

En exécution de jugements rendus par le tribunal civil de Seine, à Paris, aux dates des 10 juillet et 12 novembre 1886, il sera procédé à la vente par voie d'enchères publiques et de licitation, le **lundi 4 juillet 1887, dès les 7 heures du soir, à l'hôtel des XIII Cantons, à Peseux**, des trois immeubles désignés ci-après, dépendant des successions de Madame Henriette Gauthier née Paris, veuve Roulet, et de son fils mineur, Maurice Gauthier, savoir :

Territoire et cadastre de Neuchâtel.

1° Article 1527. Plan folio 64, n° 27. Aux Ravines, vigne de 696 mètres carrés.

Territoire et cadastre de Peseux.

2° Article 795. Plan folio 6, n° 39. Aux Combes, vigne de 666 mètres carrés ;

3° Article 797. Plan folio 16, n° 2. A Sompoirier, vigne de 420 mètres carrés.

Les amateurs pourront visiter les immeubles en s'adressant au vigneron qui les cultive, M. Aug. Cornu, à Peseux, et le cahier des charges de la vente est déposé en l'étude du notaire soussigné.

Neuchâtel, le 28 mai 1887.

Par commission,  
 AUG. ROULET, notaire.

L'essai de vente qui a eu lieu le 8 juin 1886, de l'immeuble ci-après désigné, exproprié au citoyen Schnyder, Hermann, à Sursée, n'ayant pas eu de résultat, il sera procédé par le juge de paix de Neuchâtel, siégeant à l'hôtel de ville du dit lieu, le **lundi 4 juillet 1887, à**

**10 heures du matin**, à une dernière séance d'enchères.

L'immeuble est désigné comme suit au cadastre de Neuchâtel :

**Article 1607.** Plan folio 80. N° 19 à 28. Nid du Crô, bâtiments, places, jardin et bois de 4626 mètres carrés (13 ouvriers). Limites : Nord et Est, route cantonale de Neuchâtel à Saint-Blaise; Sud, le lac de Neuchâtel; Ouest, un chemin public.

Subdivisions :

N° 19. Logements de 79 mètres,  
 20. Brasserie de 49 >  
 21. Brasserie de 25 >  
 22. Logements de 21 >  
 23. Logement, salles et restaurant de 330 mètres,  
 24. Place de 282 >  
 25. Terrasse de 87 >  
 26. Place de 405 >  
 27. Jardin de 2547 >  
 28. Bois de 801 >

Cet immeuble est situé à quelques minutes de la ville, sur une route très fréquentée; il comprend de vastes locaux, un grand jardin bien ombragé; l'accès par le lac donne à l'immeuble un avantage considérable. L'établissement, bien dirigé, assure un revenu certain.

Les constructions sont assurées contre l'incendie pour 54,000 francs; la valeur de l'immeuble a été fixée à 60,000 francs; la mise à prix est ainsi de 30,000 francs.

S'adresser pour visiter l'immeuble au gardien judiciaire, le citoyen Eug. Savoie, notaire, à Neuchâtel.

Donné pour être inséré dans la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Neuchâtel, le 9 juin 1887.

(H. 710 Ce) Le greffier de paix,  
 Eug. BEAUJON, notaire.

**VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES**

**MISES D'HERBES à Serrone sur Corcelles**

M. Frédéric Perret vendra en mises publiques la récolte en foin et regain de 22 poses de terre.

Ces mises se feront le 21 juin 1887, à la suite de celles du domaine de Serrone de MM. Huguenin et Béguin-Gretillat.

Rendez-vous des miseurs au domicile de l'exposant, à 1 heure après midi.

**VENTE DE RÉCOLTES à ROCHEFORT**

M. Béguin-Bühler exposera en vente, par voie d'enchères publiques, le **samedi 18 juin courant, dès 2 heures de l'après-midi**, la récolte en foin d'environ 20 poses anciennes, aux conditions habituelles.

Rendez-vous à l'Hôtel de Commune.

**VENTE DE FOIN**

Samedi 18 juin 1887, la Commune de Cortaillod vendra par voie d'enchères publiques la récolte en foin et regain de ses prairies.

Rendez-vous à 1 heure après midi au Petit-Cortaillod.

Cortaillod, le 13 juin 1887.

Conseil communal.

**Enchères à la Jonchère**

Lundi 20 juin 1887, dès 9 heures du matin, M. Alphonse Richard, à la Jonchère, fera vendre aux enchères publiques la récolte en foin, regain et avoine de 35 poses de champs qu'il possède au territoire de Boudevilliers. (H. 686 Ce.)

**ANNONCES DE VENTE**

267 A vendre d'occasion une grande vitrine. Le bureau du journal indiquera.

**RÉCOLTES**

A vendre de gré à gré les récoltes en foin et regain du Verger des Pontins, au bord de la route cantonale à Valangin, d'environ 13 poses. Plus, celles d'environ 9 poses sur territoire de Valangin et Boudevilliers. S'adresser à Georges L'Éplattenier, au dit lieu.

On offre à vendre une chienne blaireau, âgée d'une année, beauté et fidélité sans pareille. S'adresser au jardinier du Pénitencier de Neuchâtel.

On offre à vendre, à très bas prix, quelques centaines de vieilles bouteilles. S'adresser à l'hôtel de Chaumont.

Dans une grande localité industrielle vaudoise, on offre à remettre une imprimerie pourvue d'une machine manuelle Marinoni et de nombreux caractères de titres et de texte, la plupart ayant peu servi. Un journal hebdomadaire de format ordinaire se tirant à plus de 700 exempl. et contenant ordinairement 2 pages d'annonces, est la propriété du vendeur, qui le céderait avec l'établissement, ainsi que l'immeuble à trois étages où se trouve au rez-de-chaussée l'atelier bien éclairé et spacieux. S'adresser, par lettres sous chiffres 221, à MM. Orell Füssli & Co, Lausanne. (O. 221 C.)

A vendre, la récolte en foin et regain de 8 poses anciennes. Conditions favorables. S'adresser à Paul Amez-Droz, à Saules (Val-de-Ruz).

A vendre, au château de Greng, près Morat, un coq et deux poules Plymouth, un coq et deux poules Houdan; un coq et deux poules italiennes; prix de chaque espèce fr. 15. De plus une paire oies de Toulouse, prix : fr. 30. Ces volailles de race pure sont de l'an dernier. S'adr. à M. Gaberel, régisseur au dit Greng.

Encore quelques meubles que l'on céderait à très bas prix, parmi lesquels un lit à deux personnes très bien conservé. S'adresser rue de l'Hôpital n° 11, au 1<sup>er</sup>.

**BEURRE FIN**  
 arrivage journalier de la  
 laiterie Eggemann, à Thoune  
 en pains glacés de 200 grammes à 65 cent.  
 dépôt unique pour Neuchâtel  
 Au magasin de comestibles  
**Charles SEINET**  
 rue des Epancheurs 8.

Vieux vin de Malaga, garanti pur, à 1 fr. 50 la bouteille. Recommandé la pharmacie Fleischmann, Grand'rue.

**MAISON A. DOLLEYRES**  
 11 ÉPANCHEURS 11

Lainages ondulés, fantaisie nouvelle . . . . . 0.60

Carreaux fantaisie, laine et coton . . . . . 1.

Lainages unis, double largeur 1.30

Velours de coul', p<sup>r</sup> garnitures 1.50

Toiles d'Alsace grand teint, pour robes . . . . . 0.60

Magnifique choix de confections, visites, mantilles perlées, Jerseys, Jupons.

Jerseys noirs, tout laine . 3.30

Paletots mi-saison, dernier modèle . . . . . 7.50

Paletots été, serge ou cachemire . . . . . 8.50

Mouchoirs blancs ourlés, 50 cm. carré, la douzaine . . 1.50

Cotonnes du pays, 100 cm. de large . . . . . 0.85

Tabliers fantaisie, à bordure nouvelle . . . . . 1.20

Jupons popeline laine . . . 2.80

Nappages, serviettes, plumes, édreons, crins.

Mousselines p<sup>r</sup> rideaux, dep. 0.25

Toiles écruées pour chemises depuis . . . . . 0.25

Toiles pour rideaux depuis . 0.25

Coutils matelas, larg.: 150 cm. 1.60

Toile blanche p<sup>r</sup> chemises . 0.45

Tapis de table occasion, grande taille . . . . . 1.60

Serpillères pour écurer . . 0.25

Coupons de 2 à 10 mètres, à vil prix. Joli choix de crépons et mousselines pour robes.

Magasin fermé le dimanche.



**Papier dessiné se reproduisant**  
 sur n'importe quelle étoffe au moyen d'un fer pas trop chaud que l'on passe sur le dos du papier.

Dessins en bandes pour festons, broderies, entre-deux, initiales, etc.

Vente exclusive pour Neuchâtel au magasin U. NICOLET, Faubourg de l'Hôpital n° 1.

**TONDEUSES A GAZON**  
 CHEZ J.-R. GARRAUX,  
 23, Faubourg du Crêt,

269 A vendre, pour cause de déménagement, 4 lits en crin végétal, 4 lits en crin animal, 4 lavabos, 4 commodes. S'adresser au bureau de la feuille qui indiquera.

**Roseaux à Pêche**  
**Articles de Pêche**  
**MAGASIN SAVOIE-PETITPIERRE**

Pendant les grandes chaleurs, je recommande un nouvel envoi de **BIÈRE DE MUNICH**, à 35 c. la bouteille **BIÈRE DE STEINHOFF**, à 30 c.   
Au Café de la Balance.

**Maux de dents**

sont guéris très promptement par mon remède renommé et dernièrement perfectionné. Succès garanti. — Flacons à 80 centimes et 1 franc.

**DISTEL**, chirurgien-dentiste, à Schaffhouse.

Vente chez A. Dardel, pharm. Neuchâtel, A. Theiss, > Locle, Courvoisier, coiffeur, Locle, D. Ritzmann, > Fleurier, Marie Burgat-Noyer, Montalchez, Robert-Nicoud, négociant, à Cormondrèche.

**Savon Glycérine & Cold-Cream**

DE BERGMANN & Co, à DRESDE  
e meilleur savon pour obtenir un teint blanc et doux. Les mères qui veulent pour leurs enfants un beau teint doivent se servir de ce savon. Prix du paquet de 3 pièces, 75 cent., à la pharmacie Fleischmann, Grand' rue, Neuchâtel.

**OCCASION**

A vendre, au magasin Diemert & Schmitter, un grand rayon pour nouveautés, une banque de magasin, une

**Psyché très élégante,**

une glace, hauteur 1 m. 80 sur 1 mètre, divers accessoires de magasin.

**L'Eau Dentifrice impériale**  
**de GOLDMANN**

est le meilleur remède contre les maux de dents. Elle enlève toute mauvaise odeur de la bouche et conserve les dents pendant longtemps.

Des centaines d'attestations à disposition.

Seuls fabricants pour la Suisse : .

**Charles & Adolphe RETTIG**, à Zurich.

Se vend à Neuchâtel chez MM. Dardel, pharmacien, et Samuel Stern, épiciers ; à St-Blaise, pharm. H. Zintgraf.

Excellent tricycle anglais à vendre. S'adresser à C. R., poste restante, à Neuveville.

55 Feuilleton de la Feuille d'avis de Neuchâtel

**BELLAH**

PAR

**OCTAVE FEUILLET**

de l'Académie française.

Comme elle parlait, une plainte sortit des lèvres du blessé qui reposait à côté d'Andrée, et que Bellah avait entendu appeler par Kado du nom de Fleur-de-Lis.

— Vous souffrez beaucoup, Monsieur ? reprit-elle en se courbant vers celui qu'elle croyait être le jeune chef.

— Bellah ! est-ce vous ? murmura le blessé.

Mademoiselle de Kergant poussa un cri navrant et profond qui semblait échappé des entrailles d'une mère : Hervé ! dit-elle, mon Hervé !... Et sa main rapide parcourait la poitrine et le front sanglant du jeune homme, mais avec une précaution si tendre, que Hervé croyait sentir le battement des ailes d'un oiseau.

Après quelques minutes données au recueillement d'une prière fervente, et aussi à la secrète pudeur d'avoir oublié un instant son père mort, Bellah reprit

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur, à Paris.

Pour cause de fin de bail et départ  
**GRANDE LIQUIDATION**

définitive et irrévocable, au-dessous du prix coûtant, de toutes les marchandises du

**MAGASIN DE PORCELAINE, FAÏENCE & VERRERIE**

PLACARD — derrière l'Hôtel-de-Ville — NEUCHÂTEL

Occasion hors ligne de faire, à des prix exceptionnels de bon marché, ses emplettes en :

- a) **Porcelaine opaque** dont l'assortiment est immense. Assiettes 1<sup>er</sup> choix depuis 1 fr. 50 la douzaine ; bols à pied, 10 cent. pièce ; coquetiers, 5 cent. ; garnitures de toilette, 5 pièces, depuis 2 fr. 50 ; plats ovales ou ronds depuis 20 cent. ; pots à lait et à crème, depuis 25 cent. ; saladiers depuis 30 cent. ; soupières depuis 50 cent. ; services à déjeuner pour 6 personnes, 22 pièces, 6 fr. 25 ; tasses à anses, 20 cent. ; sauciers depuis 70 cent. Cantines à 4 compartiments, 3 fr., etc., etc.
- b) **Porcelaine de Limoges**, choix considérable de services de table, services à café, à thé et à dessert, tant blancs que décorés, modèles nouveaux. Articles pour la peinture.
- c) **Poterie commune et terre à cuire**, écuelles, pots à lait, toupines, etc.
- d) **Verres et cristaux** : magnifique assortiment de services de table ; services à liqueurs et à bière ; chopes couvertes ; huiliers ; fromagères ; coupes à fruits depuis 70 cent. ; vases à fleurs ; verres à vin depuis 80 cent. la douzaine.
- e) **Lampes de table et à suspension**, lampes de cuisine et de corridors ; tubes de lampe, 80 cent. la douzaine ; abat-jour et accessoires.
- f) **Glaces de toutes dimensions** ; baguettes dorées pour encadrements.
- g) **Verre à vitres, tuiles en verre.**
- h) **Couronnes mortuaires** depuis 75 cent. à 20 francs.

Prix fixes au comptant. — Sur tout achat de fr. 5 et au-dessus il est fait 5 % d'escompte.

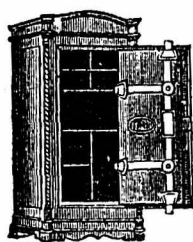
**OTTO SCHUBEL.**

Magasin et logement à louer. — Ameublement de magasin à vendre.

**LETTRES DE VOITURE**  
**POUR PETITE ET GRANDE VITESSE**  
Tirage soigné et bon papier.

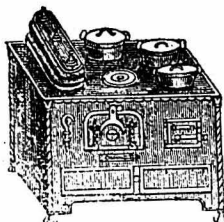
EN VENTE A L'IMPRIMERIE

**H. WOLFRATH & Co**  
3, RUE DU TEMPLE-NEUF, 3



**F. WALDENWANG**  
BOINE 10, NEUCHÂTEL

**Coffres-forts** incombustibles et inérochetables.  
**POTAGERS ÉCONOMIQUES**  
construction soignée. — Prix modérés.



Toujours belle Maculature à 20 centimes la livre, au bureau de cette feuille.

plus doucement : — C'est donc vous, Hervé ! c'est vous ! nous voilà réunis enfin ! mais dans quel moment et dans quel lieu ! Dieu de bonté ! vous ne savez pas...  
— Je sais, interrompit Hervé... Je souffrais, mais j'en ai point perdu le sentiment... Je sais où nous sommes... seulement... je... je n'ose vous demander... ma sœur... ma petite Andrée ?  
— Elle est là... elle vit... elle est évanouie encore... mais elle n'a aucun mal... La voilà près de vous.  
— Hélas ! faut-il remercier Dieu ?... Ne vaudrait-il pas mieux pour elle... Dites-moi, Bellah... vous êtes courageuse, vous... la dalle s'est refermée, n'est-ce pas ? tout est mort là-haut ?...  
— A moins d'un miracle, tout est mort, dit Bellah.  
— Ainsi, personne ne sait que nous sommes ici ?  
— Personne, je le crois.  
— Au nom du ciel ! qu'Andrée ignore cela, chère Bellah, jusqu'à... jusqu'au bout.  
— Silence, Hervé, silence !... Elle revient... elle va vous entendre.  
Andrée, en effet, reprenait ses sens peu à peu ; elle étendit les bras et se retourna sur sa couche glacée, comme un enfant qui s'éveille dans son berceau. M<sup>lle</sup> de Kergant, penchée vers elle, l'appela d'une voix caressante. La pauvre petite murmura d'abord quelques paroles sans suite, et demanda s'il n'était pas bientôt jour ; puis, le sentiment de la terrible vérité dissipant par degrés les nuages

de son esprit : — Où suis-je ? mon Dieu ! s'écria-t-elle... — Bellah, la couvrant de baisers, lui répondit qu'elles étaient en sûreté, et lui fit prendre la main de Hervé. Elle lui apprit ensuite ce qu'il était impossible de lui cacher, leurs pertes irréparables et toutes les circonstances qui les avaient forcées de chercher un refuge dans le souterrain ; mais elle ajouta que Kado était parvenu à se sauver avec un ou deux serviteurs du château, et qu'il viendrait les tirer de leur prison aussitôt qu'elles ne seraient plus exposées à tomber au pouvoir des républicains. Ces assurances, se joignant à la présence d'un frère qu'elle avait pensé ne revoir jamais, apaisèrent le trouble d'Andrée. Quelques rayons du jour, qui pénétraient alors dans le caveau à travers les fentes du rocher et les interstices du mur, achevèrent de rendre le calme à sa pensée.  
Les deux jeunes filles, unissant leurs forces, aidèrent Hervé à prendre la position que sa blessure lui faisait paraître la moins douloureuse : la balle de Fleur-de-Lis lui avait brisé l'épaule ; chaque mouvement lui arrachait malgré lui de faibles plaintes. Aussitôt il essayait de démentir, par son langage tranquille et presque gai, les surprises involontaires de la souffrance. Andrée, lui rendant ces tendres mensonges, s'efforçait de le distraire par un babil ingénu et souriant, qu'elle entremêlait de larmes furtives.  
Bellah les quittait de temps à autre et se rapprochant des paysannes qui étaient affaissées contre le rocher, se lamentant

A vendre, pour cause de changement, une grande table à coulisse, 2 pendules dont une très jolie avec vases à fleurs assortis, une grande glace ayant un magnifique fronton. S'adresser rue du Seyon 5, maison du magasin Ronco, 2<sup>me</sup> étage.

**BEURRE**

en mottes, de première fraîcheur.  
Prix en gros : 1 fr. 10 la livre.  
Tous les jours beurre de table première qualité. Epicerie rue du Temple-Neuf 13.

**Avis aux charrons**

A vendre des rais de chêne et des tabourets, chez M. H. Décoppet, à Champagnole (Vauseyon).

**MAGASIN VINICOLE**

Terreaux 2 (dans la cour)  
**Malaga 1<sup>re</sup> qualité**, à 1 fr. 80 la bouteille (verre perdu).

**DÉPOT DE BIÈRE**

**BLONDE & BRUNE**  
**Export - Tafel - Bier**

Service prompt et régulier, franco à domicile, par commande de 10 bouteilles au moins.

Prix : 35 la bouteille et 20 cent. la demi-bouteille.

**AU MAGASIN de COMESTIBLES**  
**P.-L. SOTTAZ**  
5, RUE DE L'HOPITAL, 5

**MAGASIN de COMESTIBLES**  
**P.-L. SOTTAZ**  
5, Rue de l'Hôpital, 5

Tous les jours, beurre de table 1<sup>re</sup> qualité, à 75 cent. la demi-livre.

**Vermouth de Turin**

marque **Gancia** 1<sup>re</sup> qualité  
à 1 fr. 35 le litre  
verre perdu.

Au magasin de comestibles  
**Charles SEINET**  
rue des Epancheurs n° 8.  
On reprend les litres à 20 centimes.

**La Ouate anti-rhumatismale**  
de **J. VÖELLNER**

est reconnue depuis longtemps comme le meilleur remède contre les **rhumatismes, douleurs, etc.**  
Elle se vend en paquets de 65 cent. 1 fr. 30 et 2 fr.

Seul dépôt et vente en gros pour Neuchâtel et environs chez  
**M. A. SCHMID-LINIGER**  
bandagiste, rue de l'Hôpital.

par intervalles, puis retombant dans une muette apathie. La résistance aux grandes fatigues du malheur ne se mesure pas à la force du corps, mais au ressort de l'âme. Bellah, dont la délicate complexion était encore affaiblie par plusieurs semaines de souffrance, avait puisé tout à coup une vie nouvelle dans l'extrême infortune sous laquelle succombaient ses compagnes aux membres plus robustes, mais au cœur moins vigoureusement trempé. M<sup>lle</sup> de Kergant, s'adressant tour à tour à chacune de ces malheureuses, les appelant par leur nom, leur serrant les mains, leur parlant de leur foi qu'elles oubliaient, de Dieu qui ne les oubliait pas, parvenait à leur inspirer quelque résignation. Plusieurs fois, dans le cours de chaque heure, la noble fille revenait vers ce groupe d'affligées ; elles lui baisaient les mains en pleurant et s'attachaient aux pans de sa robe en la suppliant de ne pas les abandonner. Elles semblaient la prendre pour l'ange de la charité.  
Hervé paraissait plus calme. Il avait perdu beaucoup de sang, et les élancements de la fièvre en étaient un peu tempérés. Andrée, heureuse de le voir moins souffrir, confiante dans les illusions dont on l'avait bercée, recouvrait peu à peu la vivacité gracieuse de son naturel ; elle formait des projets ; elle parlait de l'avenir, ne soupçonnant pas que tout l'avenir de sa jeunesse était enclos dans les étroites limites de ce caveau funèbre. Elle irritait par ses innocentes rêveries les sourdes angoisses qu'elle croyaitapai-

**Les cors aux pieds, durillons**



et œils de perdrix disparaissent promptement et sans douleur par l'emploi du remède spécifique de Ed. Pohl, pharmacien.  
Prix du flacon, 1 fr. 25.

Dépôt à Neuchâtel : pharmacie Jordan.

**SIROP DE DENTITION**

**CALME LES DOULEURS ET FACILITE LA DENTITION DES ENFANTS**

**F. NADENBOUSCH**  
CHIRURGIEN-DENTISTE  
NEUCHÂTEL SUISSE

En vente chez MM. Bauler, Bourgeois, Dardel, Jordan et Matthey.

**PATÉS FROIDS**

de toutes grandeurs

chez **GLUKHER-GABEREL**  
CONFISEUR.

**A VENDRE**

2 bons violons, dont un 3/4 pour commençants. S'adr. Avenue DuPeyrou n° 10, Neuchâtel.

A vendre un buffet de service bien conservé. S'adresser rue du Seyon n° 30, au second, à droite.

**VENTE DE MEUBLES**

A bas prix : plusieurs lits, canapés, divans, commodes, tables, chaises, tables de nuit, glaces, régulateurs, etc., etc., le tout en noyer et en bon état. S'adresser rue de l'Industrie 26, au 1<sup>er</sup> étage, chez M<sup>me</sup> Favre

**BIÈRE EN BOUTEILLES**

bonne qualité

au **Magasin de Comestibles**  
Rue J.-J. Lallemand.

**APPARTEMENTS A LOUER**

Pour le 24 juin (Saint-Jean) 1888, un logement remis à neuf, de trois chambres, cuisine et dépendances, avec atelier et magasin attenants. Pour visiter, s'adresser au 4<sup>me</sup> étage, Industrie 17.

**A LOUER**, disponible dès le commencement de juillet, le 3<sup>me</sup> étage du n° 4, de la rue de l'Hôpital, soit un bel appartement de sept chambres, cuisine et dépendances, belle situation au centre des affaires. S'adresser à la librairie Delachaux & Niestlé, rue de l'Hôpital 4.

ser. M<sup>lle</sup> de Kergant, cherchant à modérer un espoir qui devait être si cruellement déçu, lui rappela avec douceur tout le sang et tout le deuil qui étaient sur elles.  
— Bellah, interrompit Hervé, il faut que vous me pardonniez la part que j'ai eue à tous les coups qui vous frappent... J'attends ce pardon de votre bonté, de votre justice...  
— Comment pourrais-je vous accuser, Hervé, répondit la jeune fille, devant cette blessure que vous avez reçue en voulant sauver mon pauvre père ?  
— Dis-lui que tu l'aimes toujours, cela vaudra mieux, dit M<sup>lle</sup> de Pelven.  
— De grâce, mon André ! reprit Bellah.  
— Où serait le mal ? poursuivit Andrée avec une émotion à travers laquelle perçait son étourderie enfantine. Nos malheurs sont affreux, je le sais, je le sens. comme toi... mais pourquoi méconnaître la consolation que Dieu a voulu laisser à des orphelins ? C'est sa main qui a tout dirigé, et je la bénis en pleurant ceux qu'elle a accablés ! Dieu n'a pas permis que tu fusses la proie de ce mauvais homme, de ce misérable Fleur-de-Lis... car tu te sacrifierais, il faut que Hervé le sache bien... D'ailleurs, tu n'as plus de phrases à faire, vois-tu, et en voici la raison : Tu sais bien, ta lettre... ta fameuse lettre... eh bien ! c'était moi qui l'avais prise, et je la lui ai envoyée, à Hervé, et il la sait par cœur, n'en doute pas.  
Mademoiselle de Kergant demeura d'abord tout interdite à cette révélation, puis

A louer pour Noël 1887, rue du Con-  
cert 2 (ancien Placard), le magasin,  
l'entresol et le 1<sup>er</sup> étage du bâtiment cen-  
tral, le tout en bloc ou séparément. Caves  
spacieuses à disposition.

Ces locaux, vastes et bien aménagés,  
peuvent s'approprier à tout genre de  
commerce.

S'adresser pour les visiter à M. O.  
Schübel, négociant, et pour traiter, à M.  
Ant. Hotz, ingénieur.

### Pour la saison d'été

On offre à louer à Beau-Site, Mal-  
villiers, un appartement de 4 pièces,  
cuisine et dépendances, avec ameuble-  
ment. On préférerait un ménage sans  
enfants.

Pour les conditions, s'adresser à Mme  
Mina Montandon, buraliste, Boudevilliers.

A louer au Buisson, près Souaillon,  
un logement meublé, pour la

### saison d'été.

S'adresser au fermier pour le visiter, et  
à M. Châtelain, Crêt 7, pour les condi-  
tions.

En suite de circonstances imprévues,  
à louer un appartement de 5 à 7 cham-  
bres avec dépendances. Jouissance d'un  
jardin. S'adr. à M. J. Monnard, fau-  
bourg des Parcs 4.

A louer pour St-Jean un logement de  
3 chambres, au soleil, dépendances et  
eau. S'adresser à Mlle Perregaux, Parcs  
12, au second.

### Séjour d'été

Pour la saison d'été, on offre à louer  
le château de Fenin, avec ameublement.

Pour visiter l'immeuble, s'adresser à  
Mme Marianne Blanchot, à Fenin, et  
pour les conditions au notaire A. Per-  
regaux-Dielf, à Fontaines.

262 A louer pour de suite deux cham-  
bres et une cuisine, au soleil; rue sur le  
lac. S'adresser au bureau de cette feuille.

A louer, à partir de Saint-Jean, au  
centre de la ville, un beau logement  
composé de cinq chambres avec les dé-  
pendances nécessaires, le tout bien situé  
et à un prix favorable. S'adresser à M.  
C. Schwaar, Vieux-Châtel 13, jusqu'au  
22 courant.

### Séjour d'été

A louer, dès maintenant, un bel appa-  
rtement de trois chambres, cuisine et  
cave; air salubre, magnifiques bords de  
promenades de montagne à proximité.  
S'adresser à Constant Amez-Droz, à Vil-  
liers (Val-de-Ruz).

A remettre, pour la St-Jean 1887, un  
logement de deux chambres et dépen-  
dances. S'adresser au citoyen E.-Joseph  
dit Lehmann, agent d'affaires, rue sur la  
Place d'Armes 5, en ville.

### A louer pour St-Jean prochaine

un beau logement au midi, composé  
de six chambres, cuisine et dépendances  
ordinaires. S'adresser à un magasin, rue  
des Epancheurs 4.

elle balbutia quelques mots de reproche;  
mais la main hésitante du blessé ayant  
tout à coup rencontré la sienne, Bellah  
se tut: sa tête s'inclina comme honteuse;  
la source tarie de ses pleurs se rouvrit  
et inonda le visage de Pelven. Andrée  
s'éloigna de quelques pas, les laissant à  
cette effusion dont l'ivresse était troublée  
par plus d'amertume qu'elle ne pouvait  
le supposer.

Comme Andrée tentait avec distraction  
d'agrandir une des fentes du mur, elle  
sentit trembler sous ses doigts une pierre  
qui était un peu en relief; elle la détacha  
presque sans effort. Une lueur plus vive  
se répandit dans le caveau, Andrée appela  
sa sœur avec un cri de joie. La pierre en-  
levée avait laissé dans la muraille, à la  
naissance de la voûte, une ouverture où  
l'on pouvait introduire le poignet. Le vide  
allait se rétrécissant dans l'épaisseur de  
la maçonnerie, à travers une fissure ver-  
ticale et irrégulière qui se prolongeait  
jusqu'à l'extérieur; selon toute apparence,  
cette déchirure s'ouvrait au dehors dans  
un des pans de mur qui crevaient en  
quelques endroits le talus de la pelouse.  
Bellah essaya vainement d'élargir l'issue.  
L'écrasement de la voûte, en disjoignant  
quelques-unes des énormes assises, n'a-  
vait fait que les consolider les unes sur  
les autres. Le seul avantage que pou-  
vaient retirer les captifs de cette décou-  
verte, c'était de respirer un air moins  
étouffant, et de distinguer, à travers une  
meurtrière de la largeur de deux doigts  
et d'une profondeur d'une demi-toise en-

Bel appartement de 5 pièces avec cui-  
sine et dépendances, jouissant d'une  
belle vue, pour octobre ou Noël, à un  
1<sup>er</sup> étage du quartier salubre et paisible  
de Vieux-Châtel. S'adresser au n° 13.

A louer pour Saint-Jean ou plus tard,  
dans une maison bien habitée, au prix de  
420 fr. l'an, un logement de 3 chambres,  
cuisine avec l'eau, bûcher, chambre haute  
et portion de jardin. S'adresser au Petit-  
Pontarlier n° 1.

### CHAMBRES A LOUER

A louer, pour le 1<sup>er</sup> juillet, une jolie  
chambre meublée ou non. S'adresser  
chez M. Gacond, épiciier, qui renseignera.

Pour 17 fr., chambre meublée, Place  
d'Armes 5, au 2me.

A louer une belle chambre bien meu-  
blée, chez Mme Bellenot, rue J.-J. Lal-  
lemand 7.

Chambre meublée à louer. Rue des  
Moulins n° 39, 1er étage.

### LOCATIONS DIVERSES

A louer pour St-Jean une belle cave,  
avec remise attenante, rue des Cha-  
vannes n° 12. S'adresser à M. Rochat,  
pâtissier, Grand'rue.

### ON DEMANDE A LOUER

On demande à louer, pour le 25 juin  
ou le 1<sup>er</sup> juillet, au quartier de Gibraltar  
ou de la Maladière ou dans ce voisinage,  
un logement d'une chambre et cuisine.  
S'adresser à Fritz Schwab, Maladière 30.

### OFFRES DE SERVICES

Une Vaudoise désire se placer tout de  
suite ou dès le 1er juillet comme femme  
de chambre. S'adresser Faubourg du  
Château n° 11.

Un jeune homme de 20 ans, fort et  
robuste, de bonne conduite, désire se  
placer comme homme de peine, garçon  
de magasin ou cocher. S'adresser à Paul  
Jacot, au café de la Croix bleue, rue des  
Terreaux.

Une jeune fille pourvue de bons certi-  
ficats cherche à se placer tout de suite  
comme cuisinière ou pour faire tout le  
ménage dans une petite famille. S'adr. à  
Mme Leupold, Evole 33.

266 Une jeune fille allemande, de très  
bonne éducation, cherche, aussi vite que  
possible, dans le but d'apprendre le  
français, une famille où elle serait traitée  
comme de la maison, tout en dirigeant les  
enfants dans leurs devoirs et exercices  
de piano. Elle est très adroite de ses  
mains pour tout ce qui concerne la cou-  
ture et les vêtements. Elle ne deman-  
derait point de gage. S'adresser au bureau  
de la feuille.

viron, quelques pavés de la cour et une  
zone verte découpée sur le gazon qu'om-  
brageaient les premiers arbres de l'ave-  
nue. Cette faible vision du monde exté-  
rieur, de la vie, de la liberté, du soleil,  
causa à M<sup>lle</sup> de Kergant une impression  
poignante. Andrée, au contraire, fut con-  
firmée par cette perspective, toute limitée  
qu'elle fût, dans l'espoir d'une prochaine  
délivrance, et la crut déjà à demi-réalisée.  
Elle revenait de temps à autre à se pencher  
son œil sur le champ étroit que laissait  
apercevoir la fissure, épiait avec une im-  
patience agitée l'apparition d'un libéra-  
teur.

Bellah, profitant d'un des instants où  
Andrée s'absorbait dans cette vaine con-  
templation, demanda tout bas à Hervé  
s'il croyait que leurs cris pussent être en-  
tendus du dehors à travers cette ouver-  
ture dont elle lui avait décrit la forme et  
les dimensions. Hervé répondit qu'il ne  
le croyait pas possible, à cause de la pro-  
fondeur de la maçonnerie et des irrégu-  
larités de l'interstice qui briseraient la  
voix et l'étoufferaient. — En tout cas,  
ajouta-t-il, les sons qui parviendraient à  
l'extérieur seraient trop incertains pour  
attirer l'attention d'un indifférent, et si  
quelqu'un venait pour rechercher un pa-  
rent ou un ami, assurément il monterait  
jusqu'aux débris de la chapelle; nous en-  
tendrions le bruit de ses pas sur la voûte,  
et il serait temps alors de tenter cette  
dernière ressource. Jusque-là, des cris ne  
feraient que redoubler inutilement l'effroi  
de ce séjour, et Andrée et les autres ne

Une jeune fille allemande, recomman-  
dable, voudrait se placer de suite comme  
bonne. S'adresser Ecluse 41, 3me étage.

Une bonne nourrice de la campagne  
désire se placer pour de suite. S'adresser  
à Mme Michel, sage-femme, à Léchelles,  
près Payerne.

### Une robuste jeune fille

d'honnête famille, âgée de 18 ans, désire  
entrer en condition dans une maison par-  
ticulière du canton de Neuchâtel. Elle se  
soumettrait volontiers à tous les travaux  
domestiques, sans gages, pourvu qu'elle  
ait l'occasion d'apprendre la langue fran-  
çaise. Offres sous les chiffres J. 105 à  
Orell Fussli & Co, Lenzbourg. (O.Lb.105)

Une jeune fille ayant fait un appren-  
tissage de tailleur, cherche à se placer  
comme fille de chambre ou chez une  
tailleur. S'adresser au magasin Wyss-  
Theiler, rue du Seyon.

Une fille, brave et fidèle, qui sait faire  
une cuisine bourgeoise, cherche à se  
placer dans un petit ménage pour faire  
le service entier ou comme aide dans un  
grand ménage. S'adresser pour rensei-  
gnements route de la Gare n° 13, au rez-  
de-chaussée.

263 Une fille bien recommandée vou-  
drait se placer pour tout faire dans un  
ménage. S'adresser au bureau de la feuille  
d'avis.

Une jeune fille qui sait bien coudre et  
repasser et qui connaît assez joliment le  
service de femme de chambre, est à  
placer pour le courant de juillet. S'adr. à  
Mme F. Godet, St-Honoré 1, Neuchâtel.

### DEMANDES DE DOMESTIQUES

Une jeune fille sachant le français  
trouverait à se placer de suite pour faire  
un petit ménage. S'adresser Ecluse 41,  
3me étage.

On demande pour un ménage soigné  
une bonne fille qui sache faire la cuisine  
et les chambres, ainsi que les savonnages.  
Inutile de se présenter sans bonnes re-  
commandations. S'adresser rue de la  
Serre 3, au 2me, entre 2 et 4 heures.

264 On demande deux jeunes gens de  
17 à 20 ans, forts et robustes, pour les  
travaux de la campagne; ils doivent  
savoir bien traire; bon entretien et bon  
gage. S'adresser au bureau de la feuille  
qui indiquera.

On demande un domestique âgé d'au  
moins 20 ans, de bonne conduite et ro-  
buste, sachant soigner un cheval et un  
jardin. Inutile de se présenter sans d'ex-  
cellents certificats. S'adresser à M. Eu-  
gène Blanc, négociant en vins, à Cressier.

### Demande de domestiques

pour entrer de suite: Sommelières, fem-  
me de chambre, cuisinières, bonne d'en-  
fants, fille pour tout le ménage. S'adres-  
ser chez Mme Staub, rue des Epancheurs  
n° 11.

pourraient plus s'abuser... Oh! Bellah!  
avec quelle joie je donnerais ce qui me  
reste de sang pour vous épargner, à vous  
et à elles toutes, les moments que j'entre-  
vois!...

— Mais j'ai réfléchi, Hervé... rien n'est  
encore perdu... On peut venir, on viendra  
certainement donner la sépulture aux in-  
fortunés... La voix de Bellah s'éteignit  
sur ses lèvres tremblantes de souvenir.

Hervé reprit après une pause: Bellah,  
il m'est impossible de vous tromper,  
vous... vous ne pouvez le demander...  
On viendra sans doute, mais peut-être  
dans deux jours... ou plus tard. La ter-  
reur est dans le pays. J'ai vu souvent des  
champs de massacre comme celui-ci long-  
temps abandonnés... et puis ceux qui  
viendront connaîtront-ils le secret de ce  
caveau?... Avez-vous alors la force de  
pousser un cri?... et ce cri sera-t-il en-  
tendu?... Cela est douteux... cela n'est  
pas probable...

— Ainsi, dit Bellah, il faut désespérer  
tout à fait, dites, Hervé?... Parlez sans  
crainte, vous me jugez bien.

— Nous avons, répondit Hervé, une  
espérance, une seule: c'est Francis... Son  
devoir l'attachait à la suite du général...  
S'il a survécu à la bataille qui a été liv-  
rée cette nuit, je ne doute pas qu'il... je  
ne sais ce qu'il peut faire... mais il me  
semble que je le sauverais si j'étais à sa  
place et qu'il fût ici... Pauvre Francis!...

(A suivre.)

Pour dans un village de la campagne,  
on demande une jeune fille ou une per-  
sonne d'âge mûr pour faire tout le mé-  
nage. S'adresser à Mme Nuslé, à Marin.

### OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

270 Une jeune demoiselle américaine,  
désirant apprendre le français, cherche à  
se placer dès maintenant pour 3 ou 4 mois  
dans une bonne famille de la Suisse ro-  
mande. Elle pourrait enseigner à des en-  
fants l'anglais et la musique. Le bureau  
du journal indiquera.

On demande un bon crieur pour col-  
porter la Tribune de Genève. S'adresser  
au magasin de cigares Beaujon, Place  
Purry 1.

260 On cherche, pour un jeune homme  
de 22 ans, fort et robuste, un emploi soit  
comme homme de peine, garçon de ma-  
gasin ou autre. Bonnes références. S'adr.  
au bureau de la feuille.

Une jeune personne ayant déjà fait un  
stage d'assujettie, désire se placer de pré-  
férence à Neuchâtel dans un magasin de  
modes. Pour références, s'adresser chez  
Mlle Kneuss, Faubourg du Château 1.

### APPRENTISSAGES

Une maison de denrées coloniales en  
gros, de la ville, demande pour de suite  
un apprenti bien recommandé, fort, ro-  
buste et possédant une belle écriture.  
S'adresser case postale 247.

On demande un apprenti gainier.  
S'adresser Avenue du Crêt 2.

### OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

On a trouvé, dimanche 12 courant,  
au pied du château de Rochefort, un  
châle et une broche. Ces objets peuvent  
être réclamés, contre désignation exacte,  
à G. Pigeon, Envers 353, Locle.

Les personnes qui pourraient donner  
des renseignements sur trois jeunes ca-  
naris échappés de la rue Raffinerie 4,  
sont priées d'en avertir Mlle Presset.

## FÊTE CANTONALE DES OFFICIERS NEUCHÂTELOIS à la Chaux-de-Fonds, les 3 et 4 juillet 1887

Messieurs les Officiers, membres de la Section de Neuchâtel, ayant l'intention  
de participer à cette fête, sont priés d'en donner avis au soussigné avant le 20 cou-  
rant.

Neuchâtel, le 14 juin 1887.

Le secrétaire de la Section de Neuchâtel,  
A. DE MONTMOLLIN, 1<sup>er</sup> lieutenant.

## BAINS DU GURNIGEL OUVERTURE LE 15 JUIN (H-2355-Y) J. HAUSER.

### Temple du Bas de Neuchâtel

Vendredi 17 juin 1887  
à 8 1/2 heures du soir

## CONCERT

VOCAL ET INSTRUMENTAL

donné par la Société de chant

## L'ORPHÉON

sous la direction de  
M. ED. MUNZINGER

avec le bienveillant concours de  
l'Orchestre  
SAINTE-CÉCILE

sous la direction de  
Monsieur J. LAUBER

Pour les détails voir le programme.

Ouverture des portes à 8 heures.

### PRIX DES PLACES:

Premières numérotées, fr. 1.50. —  
Secondes, fr. 1.

On peut se procurer des billets au  
magasin de musique SŒURS LEH-  
MANN, rue des Terreaux n° 3, et le soir  
du concert, dès 7 heures du soir, chez  
M. GÜRTLER, marchand-tailleur.

Messieurs les membres passifs de l'OR-  
PHÉON sont priés de retirer leurs billets  
(2 places) dès lundi 13 courant, au ma-  
gasin de musique Sœurs Lehmann.

### AVIS DIVERS

## Exposition Aug.-H. Berthoud

Les achats pourront être retirés  
mardi 21 courant, de 9 heures à  
midi et de 2 à 4 heures.

Ensuite de l'autorisation obtenue  
du Juge de Paix, le citoyen Au-  
guste Mayor met à ban la partie de la  
grève du lac et de l'ancien chantier  
Roulet lui appartenant, au faubourg de  
la Maladière. Les contrevenants seront  
poursuivis à l'amende.

268 Dans une famille du Val-de-Ruz,  
on prendrait en pension quelques en-  
fants pour la saison d'été. S'adresser au  
bureau de la feuille.

M<sup>me</sup> Elise BOREL, sage-femme,  
demeure Place Purry n° 1, au second.

Les personnes qui n'ont pas en-  
core remis leurs notes pour le cours  
de cuisine, doivent le faire avant jeudi  
23 courant. Adresse: M. Georges Leh-  
mann, rue de l'Hôpital.

Le propriétaire du Signal de  
Chaumont rappelle au public que son  
domaine est à ban, et que par conséquent  
il est interdit de fouler les récoltes. Les  
contrevenants sont passibles d'une amende  
ou d'une citation devant l'autorité ju-  
diciaire.

Dimanche 19 juin

## BAL PUBLIC

au restaurant de VERT  
près Chambrelin.

Fanfare italienne d'amateurs.  
Beignets et consommations de 1<sup>er</sup> choix.  
Se recommande,  
Le tenancier, G. BARBEZAT.

DIMANCHE 19 JUIN  
dès 2 h. après midi

## GRAND CONCERT

donné par la  
FANFARE ITALIENNE  
à la Brasserie du Jardin botanique.  
BAS DU MAIL, SAARS 2

## FÊTE CANTONALE DES OFFICIERS NEUCHÂTELOIS à la Chaux-de-Fonds, les 3 et 4 juillet 1887

Messieurs les Officiers, membres de la Section de Neuchâtel, ayant l'intention  
de participer à cette fête, sont priés d'en donner avis au soussigné avant le 20 cou-  
rant.

Le secrétaire de la Section de Neuchâtel,  
A. DE MONTMOLLIN, 1<sup>er</sup> lieutenant.

## Incontinence d'urine Atonie de la Vessie

M. Brémicker, méd. prat., à Glaris!  
Agrées mes remerciements pour la guérison  
d'un mal insupportable dont j'étais atteint  
(incontinence d'urine, atonie de la  
vessie) dès l'enfance; âge, 26 ans. Aucune  
récidive n'est arrivée. Weinfelden, mars 1887.  
GOTTLIEB LEUS.

## ÉTAT-CIVIL DE NEUCHÂTEL

### Promesses de mariages.

Jules-Frédéric Rubin, agriculteur, Ber-  
nois, domicilié à Nods, et Sophie-Rosina  
Schwab, Bernoise, domiciliée à Chules.

Adrien Richard, négociant, de Neu-  
châtel, y domicilié, et Marie-Lydia Robert-  
Charrue, institutrice, des Ponts, y do-  
miliée.

Emile Schädler, ferblantier, Zuricois, et  
Anna-Maria Järmann, ouvrière chocola-  
tère, Bernoise; tous deux domiciliés à  
Serrières.

Emile-Henri Borel, commis-négociant,  
de Neuchâtel, y domicilié, et Marie-  
Susanne Wachter, Alsacienne, domiciliée  
à Mulhouse.

### Naissances.

14. Robert, à Pierre-Louis-Robert  
Garcin, chapelier, Vaudois, et à Jenny-  
Louise-Henriette née Bataillard.

15. Hélène-Louise, à Charles-Frédéric  
Grandjean, vigneron, Vaudois, et à Isaline-  
Louise-Marguerite née Vuillemin.

15. Louis, à Jean-Samuel Jost, agricul-  
teur, Bernois, et à Maria née Gasser.

### Décès.

15. Cécile née Droz, veuve de Jules-  
Henri Humbert-Prince, de la Chaux-de-  
Fonds, née le 10 août 1817.

# GLACES

chez **GLUKHER-GABEREL**  
CONFISEUR

Marché de Neuchâtel du 16 juin 1887

	De fr.	A fr.
Pommes de terre, les 20 litres	1 10	1 20
Pois, »	4 50	
Choux la tête	25	30
Œufs, la douz.	70	
Beurre en livres (le 1/2 kilo)	1 50	
Beurre en mottes	1 25	
Lard fumé, (marché) le 1/2 kilo	1	
Lard non fumé, »	80	
Viande de bœuf, »	75	
Veau, »	85	90
Mouton, »	85	90
Fromage gras, le 1/2 kilo	80	90
» demi-gras, »	70	
» maigre, »	55	60
Avoine, les 20 litres,	1 90	
Foin, le quintal	3 20	3 50
Paille, »	4 50	4 80
Bœufs, sur pied, par kilo	75	80
Foyard, le stère	14	15
Sapin, »	9	10
Tourbe, 3 mètres cubes	17	18

## NOUVELLES POLITIQUES

### France

Le ministre des affaires étrangères n'a pas encore reçu l'avis que le projet de traité de commerce entre la France et la Chine fut signé, mais il sait que les négociations pour les modifications demandées par la France sont presque terminées.

La France a renoncé à toute réclamation au sujet du sel, la vente du sel étant un monopole en Chine; il est entendu cependant, sans que cela forme une clause du traité, que la ferme chinoise pourra s'approvisionner au Tonkin.

La France cède également à la Chine la presque île de Pak-Lung, que le gouvernement français considère comme ne lui étant d'aucune utilité et à la possession de laquelle la Chine attachait une grande importance.

En revanche, l'autorisation de l'importation de l'opium en Chine par la frontière annamo-tonkinoise est consentie par le gouvernement de Pékin.

Quatre villes ou points de pénétration sur le territoire chinois sont désignés pour la facilité des échanges de marchandises.

Des agents français, selon les ressources du budget, y seront envoyés.

La Chine ajourne toute nomination de consuls chinois au Tonkin.

Enfin, une diminution dans les tarifs de transit est consentie de part et d'autre.

### Allemagne

Le Reichstag a terminé en deuxième lecture la loi sur l'impôt des alcools. Il a adopté presque toutes les propositions de la commission; il a, en outre, voté une proposition tendant à fixer la quantité d'alcool libre d'impôt, en cas d'application des surtaxes, pour les aubergistes et les négociants, à quarante litres et pour les particuliers à dix litres.

Le procès de Leipzig. — Les interrogatoires ont recommencé dans l'audience de mardi. L'attitude des accusés a produit une excellente impression et le public semble leur porter un vif intérêt.

Les accusés ont fait les mêmes déclarations que dans l'audience précédente. Ils avouent avoir versé des cotisations à la Ligue des patriotes, mais ils prétendent que cette société n'avait qu'un but à leurs yeux, celui d'entretenir le patriotisme en France.

### Pays-Bas

La seconde Chambre hollandaise est près de terminer l'œuvre de révision de la Constitution à laquelle elle a consacré toute la session. Parvenue aux articles additionnels de l'ancienne loi organique du royaume, concernant le droit électoral, elle a adopté diverses dispositions libérales qui, en attendant un projet définitif sur la matière, abaissent notablement les conditions de cens requises pour être admis à voter. Grâce aux décisions de la Chambre, le nombre des citoyens jouissant de leurs pleins droits sera porté de 130,000 environ à 300,000.

### Bulgarie

La Porte vient de recevoir la réponse de la Russie aux nouvelles propositions qui lui avaient été faites concernant la question bulgare. Le gouvernement russe décline la transaction que lui offrait la Turquie et qui consistait, on se le rappelle, à ce que celle-ci amenât la régence à céder la place à une nouvelle administration avec laquelle les ministres du tsar

n'eussent pas de scrupules à traiter. Néanmoins, pour prouver son désir de contribuer à la solution des difficultés bulgares, le gouvernement russe va présenter, avec l'agrément des puissances, un candidat au trône de la principauté, qui se rendra à Sofia pour y assumer le pouvoir et préparer son élection.

On assure que la régence et le gouvernement bulgare n'accepteront point ces propositions, car elles sont contraires au traité de Berlin, qui stipule que le prince de Bulgarie sera librement élu par les Bulgares.

### Serbie

La constitution du nouveau ministère serbe produit une très fâcheuse impression à Vienne. Les sentiments russophiles de M. Ristitch sont bien connus, et son arrivée au pouvoir est un véritable échec pour l'Autriche. Jusqu'au dernier moment on comptait que sa combinaison ne réussirait pas. Aujourd'hui qu'elle est un fait accompli, la presse autrichienne exprime l'espoir que M. Ristitch saura mettre les intérêts de son pays avant ses sympathies personnelles.

Une communication officielle de Belgrade, publiée par la *Correspondance politique*, déclare que le nouveau cabinet fera tous ses efforts pour maintenir des relations amicales avec toutes les puissances.

Voici du reste les principaux points du programme du ministère Ristitch :

1° Révision de la Constitution; 2° maintien et consolidation des bonnes relations de la Serbie avec toutes les puissances; 3° réalisation de toutes les obligations contractées à l'étranger; 4° économies dans les dépenses; 5° règlement des affaires intérieures.

### Turquie

On mande de Constantinople que la première conférence entre le grand-vizir et la députation chrétienne de Crète vient d'avoir lieu. Kiamil-Pacha a notifié à ces délégués qu'avant d'entrer dans l'examen de leurs demandes, le gouvernement impérial exigerait le retrait de la décision par laquelle l'Assemblée de l'île a invité la population à refuser l'impôt. Sans répondre directement à cette mise en demeure, les délégués ont fait ressortir que la situation était grave, que la session de l'Assemblée prend fin cette semaine même, que le peuple crétois renommerait sûrement ses députés en leur imposant le mandat impératif de continuer la résistance, que l'on se trouvera ainsi en présence d'un état de choses plus compliqué et plus dangereux. Le grand-vizir s'en est tenu à ses premières paroles, et la conférence a pris fin sans que l'on ait fixé la date d'une réunion nouvelle.

## CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

L'empereur Guillaume va beaucoup mieux.

Le prince impérial est arrivé mercredi matin en Angleterre.

La police anglaise soupçonne les dynamitards de préparer une série d'attentats pendant les fêtes du jubilé de la reine.

Tous les ports anglais seront soigneusement surveillés. La police prétend connaître les conspirateurs, mais des avis privés le contestent, et l'inquiétude est générale.

Les marchés des blés de New-York et de Chicago continuent à être très agités. On annonce douze faillites avec des passifs variant de 100,000 jusqu'à 250,000 dollars.

La commission de répartition des secours aux victimes de l'incendie de l'Opéra-Comique s'est réunie mardi.

Indépendamment des secours qui ont été distribués déjà aux personnes frappées par le sinistre, la commission a décidé de constituer, au profit des orphelins ou des personnes âgées demeurées sans soutien, des pensions viagères ou temporaires.

Des sommes importantes ont été ainsi réparties.

Une somme de 150,000 fr. a été adressée directement à M. Carvalho, avec mention expresse des donateurs qu'elle devrait être attribuée au petit personnel de l'Opéra-Comique.

Les travaux de déblaiement de l'Opéra-Comique peuvent être considérés comme entièrement terminés: les énormes amas

de décombres qui remplissaient la salle depuis les dessous jusqu'à la hauteur des premières galeries ont été enlevés: il ne reste plus que quelques débris de charpente en fer encore accrochés sur les côtés, et qu'une dizaine d'ouvriers sont en train de dégager. Ces ouvriers ont encore trouvé dans un tas de débris une voûte de crâne.

Des fouilles faites aux environs de Paris ont amené la découverte d'un cimetière gaulois.

On a trouvé de nombreux squelettes, des épées, des lances, des bracelets, des anneaux estampés d'un travail très artistique. Parmi les squelettes, deux portent des bracelets en lave; un autre est recouvert d'une armure complète.

Les journaux français disent que le ministre de l'intérieur a accordé un secours de 100 fr. à la demoiselle Benoite, âgée de cent huit ans, habitant Auch.

Cette centenaire possède une excellente santé et jouit de toutes ses facultés.

Le premier sac de blé de la récolte de l'année 1887 est arrivé mardi à Paris. Ce blé provient d'une propriété située près d'Oran, appartenant au consul de Portugal, à Oran. Suivant l'usage, la farine qui provient de ce blé a servi à confectionner un pain qui a été présenté sur la table du Président de la république.

Le monument de Gambetta à Paris. — On a enlevé hier matin l'échafaudage qui entourait le monument élevé à Gambetta sur la place du Carrousel. Cette mesure a été prise dans le but de permettre au sculpteur et à l'architecte, MM. Aubé et Boileau, de se rendre compte de l'aspect d'ensemble du monument.

La partie architecturale, socle, piédestal, pyramide et chapiteau, est entièrement terminée. Le groupe principal en pierre, Gambetta ranimant la patrie au souffle du génie, est lui-même presque achevé, et déjà l'on peut se rendre compte de l'effet saisissant produit par ce motif d'une puissance et d'une intensité de vie vraiment extraordinaires.

Le second sujet en pierre, sur le côté de la pyramide qui fait face aux jardins, est complètement terminé: il représente un coq chantant, aux ailes éployées, dressé sur des couronnes de laurier et de chêne. Derrière le coq sont placés des faisceaux, des fers de lance, une main de justice, un bouclier portant ces mots: « Service militaire obligatoire », et un livre avec l'inscription: « Instruction pour tous ».

Dans quelques jours, M. Barbedienne commencera la pose des autres groupes ou statues, qui sont en bronze. On espère que le monument sera définitivement achevé vers la fin du mois de septembre.

## NOUVELLES SUISSES

### ASSEMBLÉE FÉDÉRALE

Berne, 15 juin.

Au Conseil national, M. Hammer, directeur du département fédéral des finances, donne quelques renseignements sur la future application de la loi sur l'alcool. Il annonce que le Conseil fédéral proposera aux Chambres de contracter un emprunt de 10 millions en vue de doter l'administration des alcools de capitaux suffisants qui seront, entre autres, employés aux achats de provisions de spiritueux, à l'indemnisation des propriétaires de distilleries. Cette même administration payera l'intérêt et amortira l'emprunt. Il est probable que les cantons sans ohmgeld ne recevront pas une grosse part de recettes en 1888 et 1889; il y aura une répartition plus large dès 1890.

Le Conseil a repris la révision du tarif des péages et liquidé, conformément aux propositions du Conseil fédéral et de la commission, les déchets et engrais, ainsi que les espèces chimiques.

Le Conseil des Etats a entièrement examiné le compte d'Etat pour 1886 et l'a adopté avec les réserves votées par le Conseil national.

On a adhéré à la décision du Conseil national prenant acte du résultat de la votation populaire du 15 mai sur l'alcool.

Une prochaine Exposition ornithologique aura lieu du 3 au 6 juillet à Amriswil (Thurgovie).

Pharmacie. — Le comité dirigeant des examens fédéraux de médecins a décidé que, puisque les dames étaient admises

à se présenter aux épreuves de médecine, il devait en être de même pour les examens fédéraux de pharmacie. Jusqu'ici, cependant, aucune pharmacienne ne s'est présentée.

BERNE. — On mande de Porrentruy que samedi, un soldat qui revenait de Colombier, n'a rien trouvé de mieux pour manifester sa joie d'être libéré du service, que de tirer des coups de fusil en pleine rue des Magasins, à Porrentruy. Les gendarmes sont intervenus et ce bruyant défenseur de la patrie s'est vu accorder une prolongation de service peu agréable à la caserne de la rue des Annonciades.

Les routes de la Furka et de l'Oberalp sont ouvertes aux voitures.

GRISONS. — Les dons continuent à arriver en faveur des incendiés de Sils. La dernière liste fait monter le total à 76 mille francs.

ARGOVIE. — Un gamin de 13 ans s'était placé au beau milieu de la voie, près de Wildegg, à l'approche d'un train. Le mécanicien du train venant d'Aarau aperçut l'enfant et donna les signaux d'avertissement. Rien n'y fit. Il fallut arrêter le convoi. Alors le gamin s'éloigna tranquillement en faisant un pied de nez aux employés. Son intention était simplement de leur jouer une farce.

BALE-CAMPAGNE. — Un tambour, du nom de Daniel Tschopp, domicilié à Breitenbach, a été condamné par le tribunal militaire de la V<sup>e</sup> division à un an de réclusion. Il a été déclaré, en outre, indigne de servir dans l'armée suisse. Tschopp avait volé à la caserne de Liestal, pendant le cours de répétition du bataillon 50, une somme de 30 fr.

BALE. — Le tribunal correctionnel a jugé mercredi un procès intenté aux deux frères Guillaume et Frédéric Gunthert, marchands de vins, et à leurs deux employés Ulrich, comptable, et Werenfels, commis-voyageur.

Le tribunal a condamné Guillaume Gunthert, pour frelatage, à 1000 fr. d'amende, soit éventuellement à 100 jours de réclusion; pour fraude des droits d'ohmgeld à 360 francs, plus 30 fr. d'amende; à 7/10 des frais du procès. Guillaume Gunthert a été libéré du chef de falsification de certificats d'origine.

Frédéric Gunthert a été libéré.

Le comptable Ulrich a été condamné à 100 francs d'amende, soit éventuellement à 10 jours de prison et aux 2/10 des frais du procès.

Le commis-voyageur Werenfels est condamné à payer 1/10 des frais du procès, en considération des quelques jours de prison préventive déjà subis.

Guillaume Gunthert est solidairement responsable des 3/10 des frais imposés à ses employés.

ZURICH. — Le tribunal de Pfäffikon a condamné le sieur Luz qui, dans la nuit du 30 avril au 1<sup>er</sup> mai, a tué d'un coup de revolver le typographe Burgin, après une altercation dans la rue, entre 2 et 3 heures du matin, à quatre mois de réclusion et aux frais. Luz a été reconnu coupable d'homicide pour avoir dépassé les bornes de la légitime défense.

GENÈVE. — Plusieurs chiens ont été empoisonnés ces jours dans les campagnes des environs de Versoix. On attribue ce fait à des pirates de terre et d'eau qui se trouvaient gênés dans leurs déprédations par ces braves animaux.

## CHRONIQUE NEUCHÂTELOISE

Le Synode de l'Eglise indépendante a eu sa session annuelle ordinaire à Neuchâtel, mardi et mercredi, dans la grande Salle des Conférences, sous la présidence de M. J. Cuche.

La session s'est ouverte par une prédication de M. le pasteur A. DuPasquier, de Coffrane, sur le texte: Matth. V, 14-16.

Les diverses commissions permanentes ont présenté leur rapport. Il résulte de leur exposé de la situation que l'exercice écoulé n'a été marqué par aucun événement saillant. L'Eglise indépendante a poursuivi sa marche dans les conditions habituelles; les chiffres statistiques sont sensiblement les mêmes que ceux des années précédentes. Peu à peu l'organisation extérieure se complète; ainsi une chapelle a été construite à Fleurier et une cure aux Eplatures; une autre cure se bâtit actuellement à Cernier.

La commission synodale a présenté un rapport spécial sur la question de la

forme de propriété à adopter pour les immeubles de l'Eglise. Elle s'est prononcée dans ce sens qu'il y a utilité, mais non obligation, pour les Eglises locales, de se constituer en associations capables de posséder, à teneur du Code fédéral des obligations, art. 716 et suivants. Les sociétés anonymes constituées précédemment pourront néanmoins subsister, quitte à réviser leurs statuts pour les mettre en harmonie avec Code fédéral.

Le Synode a pris en considération une proposition de M. le pasteur A. de Pury, des Ponts, demandant une révision de la liturgie de la consécration; la commission de consécration étudiera la question et donnera son préavis.

## CHRONIQUE LOCALE

Hier matin, un fermier du Val-de-Ruz amenait un char de bois en ville, lorsqu'à la Boine une des roues de son véhicule vint à casser; le char culbuta sur son conducteur qui fut relevé avec une jambe brisée et la tête abîmée; ce malheureux fut transporté à l'hôpital de la ville où il expira dans l'après-midi; il laisse une veuve et douze enfants.

On a transporté, hier après midi, de Colombier à l'hôpital Pourtalès, un couvreur nommé J., qui était tombé d'un toit et s'était cassé un bras et une jambe.

Une de nos abonnées a l'obligeance de nous communiquer un moyen pratique et peu coûteux de se débarrasser des moustiques.

« Vous mettez sur un bout de papier quelques gouttes d'essence de clous de girofle et vous vous l'épinglez à l'épaule; la nuit on le place à la tête de l'oreiller et l'on peut dormir tranquille sans crainte de se voir défigurée le matin.

« Je crois que nombre de vos lectrices et même lecteurs vous sauront gré de leur avoir indiqué ce moyen, qui s'emploie beaucoup en Hollande. »

On nous prie de rappeler encore le concert vocal et instrumental que l'Orphéon et la Sainte-Cécile donneront ce soir au Temple du Bas.

Hier soir, grande affluence aux abords du Chalet de la Promenade où la Fanfare italienne s'est fait entendre très avantageusement.

\* Le bureau de cette feuille devant connaître le nom des personnes qui lui envoient des annonces, tout en promettant une entière discrétion, la personne qui nous a adressé avant-hier un pli contenant fr. 1.50 et portant le timbre de Saint-Blaise, est priée de nous confier son adresse.

## DERNIERES NOUVELLES

Bucharest, 16 juin.

Un incendie consume la ville de Botoschani (sur la rive gauche du Danube, au sud de Hirsova). Plus de 800 maisons sont déjà détruites et le fléau continue son œuvre. On compte actuellement 7 victimes.

Berlin, 16 juin.

Le prince Bismarck a été reçu ce matin par l'empereur et est parti ensuite pour Friedrichsruhe.

Paris, 16 juin.

Les journaux racontent que Mlle Martine Campos a été enlevée hier en plein jour au bois de Boulogne par des individus restés inconnus. La police, requise par l'ambassadeur d'Espagne, n'a rien trouvé jusqu'à présent.

Le *Temps* suppose que le ravisseur est un gentilhomme français qui avait vainement demandé la main de Mlle Martine Campos.

## RESULTAT DES ESSAIS DE LAIT du 10 juin 1887.

NOMS ET PRÉNOMS des LAITIERS	Butyromètre grammes p <sup>r</sup> litre	Lactodensimètre.
Lemp, vacherie des Fahys	40	33,5
Quillet Rosine	40	32
Thalman Ed.	37	31
Schneider Arthur	37	34
Hirschy Louis	33	31
Calame Edouard	29	32,5

LA DIRECTION DE POLICE.